Hébergement Web

L'offre de service de la DTI n'inclut pas de soutien ou de formation relativement au développement, au transfert et à la mise en place des sites Web hébergés. Les clients sont responsables et réputés autonomes quant à l'utilisation des technologies mentionnées.

Le service d'hébergement Web est disponible pour les unités administratives UL désirant consolider leur infrastructure Web. Il permet d'héberger des sites Web, avec noms personnalisés, conditionnellement à l'approbation des noms par le <u>SWRE</u>. Il fournit 10 Go d'espace disque par site Web, un panneau de contrôle complet et l'installation automatisée de nombreuses applications (Wordpress, Drupal, *etc.*).

Attention!

L'utilisation de ce service nécessite la connaissance des technologies suivantes :

- cPanel
- CMS (Wordpress, Drupal, Typo 3, etc.)
- Language PHP
- Base de données MySql

Si vous n'avez qu'un seul site à héberger, veuillez-vous informer auprès du <u>centre de services</u> <u>de votre faculté</u> concernant le support Web offert ou à la Direction des services aux étudiants (DSE) si le site concerne une association d'étudiants.

Afin de garantir un fonctionnement sécuritaire de l'infrastructure, il faut noter que la Direction des technologies de l'information retirera les versions de PHP qui ne sont plus supportées (tableau des versions supportées). Les clients en seront informés six mois à l'avance suivant un échéancier précis avec rappels à 3 et 1 mois de la date de fin de support. Ceci leur permettra d'avoir le temps nécessaire de migrer leurs applicatifs.

Pour obtenir le service

En premier lieu, lors d'un problème technique ou pour toutes questions au sujet de ce service, veuillez communiquer avec votre service informatique en unité ou en faculté.

Si le problème persiste, le personnel informatique de votre centre de services pourra communiquer avec le centre de services de la DTI.

Télépho 	one	418 656-3111
Courrie	l a	aide@dti.ulaval.ca
Heures	d'ouverture [Du lundi au vendredi de 8 h3 0 à 17 h

Horaire d'été (du 2^e lundi de juin jusqu'au 2^e vendredi d'août) Du lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 Vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h

Assistance en dehors des heures ouvrables. Du lundi au vendredi de 17 h à 23 h, samedi et dimanche entre 7 h et 2 3h. Après les heures ouvrables normales, ce sont les équipes de garde de la DTI qui sont en service sur appel en cas de problème. Voir <u>la page du calendrier de garde</u> pour la liste des services supportés et le processus pour rejoindre les équipes.